



## Hénin-Beaumont

### Mairie d'Hénin-Beaumont

1 place Jean Jaurès

BP 90109 – 62252 Hénin-Beaumont Cedex

#### Subventions aux associations

Affaire suivie par :

Richard TRAN VAN

Tél. : 03.91.83.01.81

[richard.tranvan@mairie-heninbeaumont.fr](mailto:richard.tranvan@mairie-heninbeaumont.fr)

Madame la Présidente,

Monsieur le Président,

Hénin-Beaumont, le **01 OCT. 2018**

Objet : Dossier de demande de subvention 2019

**Madame la Présidente,**

**Monsieur le Président,**

J'ai le plaisir de vous adresser le dossier (Cerfa n°12156\*05) de demande de subvention pour l'année **2019**, que vous devez retourner **au service de la Vie associative** et au **service des Sports** avant le **15 novembre 2018**.

Ce dossier vous permettra à la fois de préciser vos projets, **votre demande de subvention pour l'année 2019** et de justifier l'emploi de la subvention qui vous a été accordée pour l'année 2018.

Vous pouvez d'ores et déjà compléter et/ou télécharger ces documents sur le site Internet de la Ville ([www.heninbeaumont.fr](http://www.heninbeaumont.fr)) à la rubrique **Vie Associative**.

Vous y trouverez une notice d'accompagnement de votre demande de subvention, deux fiches supplémentaires mais essentielles à compléter, les documents comptables que sont le Compte de Résultat et le Compte Bilan, ainsi que le compte-rendu financier de subvention (Cerfa n° 15059\*01).

Dans un contexte financier contraint, il nous est indispensable de bénéficier d'informations complètes, fiables, comparables et claires. C'est pourquoi, je vous invite à remplir scrupuleusement votre dossier. Les services municipaux sont à votre disposition pour vous apporter toute l'aide technique nécessaire à la rédaction de votre demande.

Toutes les demandes de subvention feront l'objet d'une instruction identique en partenariat avec les différentes directions municipales. Les Élus, en lien avec les responsables de service, établiront des propositions de subvention examinées, *in fine*, par une commission. Cette phase d'instruction précèdera la séance du Conseil municipal, au cours de laquelle sera proposé le vote des subventions municipales aux associations.

Dans l'attente de la réception de votre dossier et de l'étude de vos projets, je vous prie de croire, **Madame la Présidente, Monsieur le Président**, à l'assurance de ma considération distinguée.

Steeve BRIOIS



Maire d'Hénin-Beaumont,  
Député Européen

